

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2020

Marié(e)s M Célibataire C
Divorcé(e)/séparé(e) D Veuf(ve) V
Pacsé(e)s O

Date des changements en 2020

- Mariage X | | | | 2 | 0 | 2 | 0 Pacs X | | | | 2 | 0 | 2 | 0

N° fiscal de votre conjoint

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2020 B

- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | 2 | 0 | 2 | 0

- Décédé: déclarant 1 Z | | | | 2 | 0 | 2 | 0

déclarant 2 Z | | | | 2 | 0 | 2 | 0

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020

en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020)

et vous avez un enfant:

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
- ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années

au cours desquelles vous viviez seul L

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" P

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2020, remplissait ces conditions F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et vous remplissez ces conditions;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;
- ou votre conjoint décédé en 2020 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W

- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1947), remplit ces conditions S

- Vous avez une pension de veuve de guerre G

B I PARENT ISOLÉ

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1^{er} janvier 2020 (ou au 31 décembre 2020 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2020), vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, cochez T

C I PERSONNES À CHARGE EN 2020

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020) ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance:

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G

Année de naissance:

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2002 au 31.12.2020) ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance:

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I

Année de naissance:

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Autres personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R

Année de naissance:

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2020 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.1999 au 31.12.2001 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1995 au 31.12.2001

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Monsieur Madame

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Monsieur Madame

Nom, prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

INFORMATIONS

COORDONNÉES BANCAIRES

Joignez obligatoirement un relevé d'identité bancaire.

Vos coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Traitements et salaires	1AJ		1BJ		1CJ		1DJ	
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA		1BA		1CA		1DA	
Abattement forfaitaire <i>Assistants maternels/familiaux. Journalistes</i>	1GA		1HA		1IA		1JA	
Heures supplémentaires exonérées	1GH		1HH		1IH		1JH	
Revenus des associés et gérants <i>article 62 du CGI</i>	1GB		1HB		1IB		1JB	
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF		1HF		1IF		1JF	
Agents généraux d'assurance	1GG		1HG		1IG		1JG	
Autres revenus imposables <i>Chômage, préretraite</i>	1AP		1BP		1CP		1DP	
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF		1BF		1CF		1DF	
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG		1BG		1CG		1DG	
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK		1BK		1CK		1DK	

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 ^{RE} PERS. À CHARGE		2 ^E PERS. À CHARGE	
Pensions, retraites et rentes	1AS		1BS		1CS		1DS	
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT		1BT		1CT		1DT	
Pensions en capital des nouveaux plans d'épargne retraite	1AI		1BI		1CI		1DI	
Pensions d'invalidité	1AZ		1BZ		1CZ		1DZ	
Pensions alimentaires perçues	1AO		1BO		1CO		1DO	
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL		1BL		1CL		1DL	
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM		1BM		1CM		1DM	

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans		de 50 à 59 ans		de 60 à 69 ans		à partir de 70 ans	
Rentes	1AW		1BW		1CW		1DW	
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR		1BR		1CR		1DR	

2 I REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

• produits soumis au prélèvement libératoire	2DH	
• autres produits	2CH	

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

• produits imposables à 7,5 % <i>produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €</i>	2VV	
• produits imposables à 12,8 % <i>produits correspondant aux primes excédant 150 000 €</i>	2WW	

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

• produits soumis au prélèvement libératoire	2XX	
• autres produits	2YY	

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

	2ZZ	
--	-----	--

Revenus des actions et parts *Abattement de 40 % si option barème*

	2DC	
--	-----	--

Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME

	2FU	
--	-----	--

Autres revenus distribués et assimilés

	2TS	
--	-----	--

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe

	2TR	
--	-----	--

Intérêts des prêts participatifs et des minibons

	2TT	
--	-----	--

Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME

	2TQ	
--	-----	--

Produits des plans d'épargne retraite – sortie en capital

	2TZ	
--	-----	--

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

	2CG	
--	-----	--

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème

	2BH	
--	-----	--

Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible

	2DF	
--	-----	--

Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %

	2DG	
--	-----	--

Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS

	2DI	
--	-----	--

Frais et charges *déductibles si option barème*

	2CA	
--	-----	--

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères

	2AB	
--	-----	--

Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé

	2CK	
--	-----	--

Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire

	2EE	
--	-----	--

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières

20P COCHEZ



4 I REVENUS FONCIERS *Revenus des locations non meublées*

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement *n'excédant pas 15 000 €* 4BE
– dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Régime réel *Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Revenus fonciers imposables 4BA
– dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB
Déficit imputable sur le revenu global 4BC
Déficits antérieurs non encore imputés 4BD

Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2021 4BN **COCHEZ** Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ **COCHEZ**

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoine 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL **1^{ER} ENFANT** 6EM **2^E ENFANT**

Autres pensions alimentaires versées (*enfants mineurs, ascendants,...*) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) <i>déductibles du revenu global</i> 6NS	<input type="text"/>	6NT <input type="text"/>	6NU <input type="text"/>
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS	<input type="text"/>	6RT <input type="text"/>	6RU <input type="text"/>
Plafond de déduction 6PS	<input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR			<input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2020 6QW			<input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS	<input type="text"/>	6OT <input type="text"/>	6OU <input type="text"/>
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS	<input type="text"/>	6QT <input type="text"/>	6QU <input type="text"/>

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (*maximum 1 000 €*) 7UD

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile 7DB

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois en 2020 un salarié à domicile 7DQ **COCHEZ**

Vous (*ou votre conjoint ou une personne à charge*) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG **COCHEZ**

Aides perçues pour l'emploi à domicile (*APA, PCH, CESU préfinancé...*) 7DR

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RIC1.

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

Prélèvement à la source déjà payé:	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
– retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV	<input type="text"/>	8IV <input type="text"/>	8JV <input type="text"/>	8KV <input type="text"/>
– acomptes d'impôt sur le revenu 8HW	<input type="text"/>	8IW <input type="text"/>	8JW <input type="text"/>	8KW <input type="text"/>
– acomptes de prélèvements sociaux 8HX	<input type="text"/>	8IX <input type="text"/>	8JX <input type="text"/>	8KX <input type="text"/>

Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
– impôt sur le revenu 8HY	<input type="text"/>	8IY <input type="text"/>	8JY <input type="text"/>	8KY <input type="text"/>
– prélèvements sociaux 8HZ	<input type="text"/>	8IZ <input type="text"/>	8JZ <input type="text"/>	8KZ <input type="text"/>

Avance de 60 % sur réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 8EA

Non-résidents: retenue à la source prélevée en France *Joignez l'annexe n° 2041 E* 8TA

Plus-values en report d'imposition non expiré 8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif *Conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires* 8FV **COCHEZ**

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger *Joignez la liste des contrats* 8TT **COCHEZ**

Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger *Joignez la déclaration n° 3916 – 3916 bis ou la liste des comptes sur papier libre* 8UU **COCHEZ**



SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

> Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2020

> Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2020

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidez au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

> Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2020

SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

> Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2020

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.
SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.
VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.**



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

 jusqu'à ce jour ou jusqu'au

Fait à

Signature

le

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

